



Compte rendu du Comité de Pilotage restreint **du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »** **du mardi 20 juin 2023**

Le Comité de pilotage restreint du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » s'est tenu le mardi 20 juin 2023 à la Maison des associations au Tallud sous la Présidence de Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

Étaient présents : CUBAUD Olivier (Président du SMVT), VOGEL Christian (Mairie du Tallud), CELERAU Cédric (CCPG), TREHOREL Jean-Luc (Mairie de Parthenay), DELGADO Diane (Pays de Gâtine), ALLARD Emmanuel (Mairie d'Allonne), POUBLANC Pascal (Mairie Saint-Pardoux-Soutiers), PETRIACQ Capucine (Région Nouvelle Aquitaine), THOMAS Flavie (SMVT), et ADAM Jocelyn (SMVT).

Étaient excusés : DESNOUES Coralie (Conseil départemental 79), PETITJEAN Stéphanie (Sous-préfecture de Parthenay), GAILLARD Didier (Conseil départemental 79).

Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont », ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Après un tour de table, la parole est laissée à l'animateur du site qui précise que ce Comité de pilotage est un Comité de pilotage restreint ou seul les collectivités membre du Copil ont été invitées afin de procéder à la désignation de la présidence du Copil. En effet, afin de réengager une convention-cadre pour l'animation du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont », qui arrive à son terme fin juin, il est nécessaire de procéder à la désignation de la présidence du Copil. Avant de procéder à cette étape, l'animateur du site propose de présenter un bilan d'activité des 3 dernières années d'animation (2020-2023).

Bilan d'activité 2020-2023

Suivi et mise à jour de la cartographie des habitats et des espèces :

Lors de ces 3 dernières années, la cartographie des habitats et des espèces d'intérêt communautaire a été mise à jour.

Les données des pêches électriques ont permis de mettre à jour la cartographie de présence du Chabot et de la Lamproie de Planer. L'inventaire participatif de la Rosalie des Alpes, lancé en 2018 et reconduit chaque année, permet d'obtenir des observations de l'espèce sur le site chaque année. La réussite de cet inventaire participatif, nous a poussé à y rajouter une espèce qui était supposée présente sur le site, le Lucane cerf-volant. Des observations, photos à l'appui ont permis de confirmer sa présence sur le site et de rajouter cette espèce au Docob.

L'inventaire des habitats d'intérêt communautaire réalisé en 2019 a permis de cartographier les habitats connus (inscrit au Docob) mais également d'en découvrir 3 autres (Prairie maigre de fauche, Chênaie à Molinie et Bas marais acide). Ces habitats ont été rajoutés au Docob.

Un appel à projet lancé par la Dreal Nouvelle Aquitaine sur des suivis scientifiques en site Natura 2000 a permis de réaliser un suivi de l'Ecrevisse à pattes blanches. Cet inventaire mutualisé sur plusieurs sites Natura 2000 du département a utilisé l'ADN environnemental afin de déterminer les cours d'eau où l'espèce était encore présente. Par la suite et pour aller plus loin, les techniciens rivières du département se sont organisés en réseau afin de poursuivre les suivis et améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce.

DSNE a également postulé et été retenu sur un appel à projet de la DREAL pour des suivis scientifiques en site Natura 2000. Un inventaire des Chauves-souris est actuellement en cours sur le site.

Les suivis du réseau Loutre/Castor ont permis de mettre à jour les données de présences de la Loutre et mis en évidence le retour du Castor sur le site. Des traces ont été observées à la confluence du Thouet et de la Viette et sur le Thouet, jusqu'à Azay-sur-Thouet.

Animation et communication :

Différents documents ont été édités, 3 lettres d'information éditées en 13 500 exemplaires et distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des communes du site, un livret pour l'inventaire participatif, des flyers et une note sur le retour du Castor.

Des programmes pédagogiques sont proposés chaque année aux écoles du site, 9 classes ont pu en bénéficier. Ces programmes pédagogiques sont couplés depuis 2022 à une sortie proposée aux familles des élèves pour que ces derniers leur présentent ce qu'ils ont retenus des programmes.

D'autres animations grand public ont été proposées.

Contractualisation :

On compte 16 signataires de la Charte Natura 2000 pour une surface d'environ 262 ha. Ces 3 dernières années on compte un nouveau signataire et 10 réengagements, 2 autres dossiers sont actuellement en attente de validation.

Concernant les MAEc, en 2020, 2021 et 2022 les exploitants ont vu leurs engagements prolongés dans l'attente de la nouvelle PAC et d'un nouveau PAEC. Seul 3 ou 4 diagnostics ont été réalisés pour de nouveaux exploitants.

En 2023, un nouveau PAEC avec de nouvelles MAEc a été proposé aux exploitants. Nous n'avons pas à l'heure actuelle le nombre de dossiers retenus ou de surfaces engagées mais 13 diagnostics ont été réalisés par l'animateur du site pour des mesures parcellaires.

Suivis divers :

Les évaluations des incidences Natura 2000 sont de plus en plus prises en compte par les porteurs de projet. Les contacts se sont multipliés ces dernières années, permettant de tenir compte des enjeux sur la biodiversité du site pour les activités listées dans les documents cadres. Une trentaine de dossiers a été traitée avec l'animateur du site.

Différents dossiers sont suivis par l'animateur, tel que le projet de PNR de Gâtine, le Contrat Territorial Milieux Aquatique (CTMA) du Thouet, « Havre de Paix pour la Loutre », réseau « Ecrevisse », ...

L'animateur accompagne également les élus et les habitants sur tout type de dossier en lien avec les enjeux du site.

Election présidence Copil

Il est rappelé que depuis le premier janvier, suite à la Loi 3DS et le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat à la Région, c'est la Région qui a la compétence Natura 2000 et celle-ci souhaite déléguer, lorsque cela est possible, l'animation des sites Natura 2000 aux collectivités des territoires concernées. Pour que l'animation se fasse au plus proche du territoire.

La convention-cadre du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » arrivant à son terme au 30 juin et afin de pouvoir réengager une nouvelle convention-cadre, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection pour la présidence du Copil.

Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT), présente sa candidature et celle du SMVT pour la présidence du Copil. Il rappelle que le SMVT anime le site depuis 2012 et tient la présidence du copil depuis 2016. Il rappelle également que le SMVT porte un Contrat Territorial Milieux aquatiques dont le périmètre d'intervention comprend le site et que les actions du Docob et du CTMA sont étroitement liées. C'est pour ces raisons que le SMVT se positionne pour la Présidence du Copil.

Il est demandé à l'assemblée si quelqu'un d'autre souhaite candidater à la présidence.

En l'absence de réponse, un vote à main levée est proposé. **Monsieur Olivier CUBAUD**, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, **est élu à l'unanimité**.

Informations diverses

Différentes informations sont apportées aux membres du copil présents :

- Emmanuel CHARRE, élu régional, a été désigné pour participer par délégation du Président de Région, au Comité de Pilotage du site Bassin du Thouet amont.
- DSNE a été retenu à l'appel à projet « suivi scientifique en site Natura 2000 » pour un suivi de l'Agrion de Mercure sur le site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »
- Une formation sur le suivi des Ecrevisses a eu lieu début juin. Vous trouverez ci-dessous un lien vers un enregistrement radio avec Radio Gâtine présentant la formation et ses objectifs.

<https://radiogatine.fr/news/une-formation-pour-aider-a-la-preservation-des-ecrevisses-a-pattes-blanches-2748>